



CHR news N°50

Juillet - Août 2016



Lettre réservée aux professionnels des Cafés, Hôtels, Restaurants.

Formation sauveteurs-secouristes du travail

L'article R4224-16 du Code du travail prévoit que l'employeur prenne les mesures nécessaires pour assurer les premiers secours aux accidentés et aux malades.

La CNAMTS (Caisse Nationale Maladie des Travailleurs Salariés) et l'INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité) ont conçu un dispositif adapté aux risques professionnels : la formation de Sauveteurs-Secouristes du Travail (STT). Celle-ci n'est pas obligatoire mais il est impératif de prendre les mesures pour assurer les premiers secours.

En milieu professionnel, autant suivre ou faire suivre une formation spécifique. Toutefois, elle n'est pas réservée spécialement à un personnel particulier.



François Legoupil
Responsable
National Filière
Cafés, Hôtels,
Restaurants
flegoupil@kpmg.fr
02 14 37 55 00

Travail d'un mineur de la famille dans un débit de boisson

L'article L3336-4 du Code de la santé publique prévoit qu'il est interdit d'employer ou de recevoir en stage des mineurs dans les débits de boissons à consommer sur place, à l'exception du conjoint du débitant et des parents ou alliés jusqu'au quatrième degré inclusivement ».

Il est donc interdit d'employer un mineur dans un débit de boissons, sauf si le mineur est membre de la famille jusqu'au 4ème degré en ligne directe.

Source : L'hôtellerie n°3505

Compte pénibilité

Depuis le 1^{er} janvier 2015, le gouvernement a mis en place un compte personnel de prévention de pénibilité. Dix facteurs ont été identifiés. Ils peuvent ouvrir des droits à la formation professionnelle, réduire le temps de travail ou permettre un départ anticipé à la retraite.

Quatre facteurs étaient déjà appliqués depuis janvier 2015.

Au 1^{er} juillet 2016 sont entrés en vigueur les 6 derniers facteurs de pénibilité : manutention manuelle des charges, postures pénibles, vibrations mécaniques, agents chimiques dangereux, températures extrêmes et bruit.

Une instruction ministérielle du 20 juin 2016 détaille les règles de fonctionnement du compte de prévention de pénibilité. Elle comprend 8 fiches pratiques. Une seconde instruction à venir doit préciser les modalités d'acquisition et d'utilisation des points.

Source :

http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2016/06/cir_41030.pdf



Les français moins nombreux à partir en vacances cette année

D'après un sondage BVA commandé par le syndicat professionnel des entreprises du voyage, 55% des Français ont l'intention de partir en vacances cette année, contre 59% en 2015. Les réservations de dernière minute ne combleront pas cet écart. Les Français seront 30% à n'être partis ni en 2015 ni en 2016. 64% des Français comptent louer une maison, un appartement ou réserver en camping, et 31% seront hébergés par leur famille. Le contexte géopolitique incite 39% des vacanciers français à rester dans l'Hexagone. Hors des frontières, c'est l'Espagne qui arrive en tête, suivie de l'Italie et du Portugal.



La France championne d'Europe de la contrebande

En 2015, 27,1% des cigarettes consommées ont été achetées en dehors du réseau officiel des buralistes. En 2014, cette proportion était de 26,3%. Cette augmentation représente 770 millions de cigarettes.

Cela représente une perte fiscale de 4 milliards d'euros.

En 2015, il a été consommé 61,5 milliards de cigarettes dont 44,88 milliards qui viennent du réseau des buralistes.

Les 16,7 milliards qui restent se décomposent en :

- 9 milliards qui relèvent de la pure contrebande (achats à la sauvette dans la rue, sur internet...)
- 7,7 milliards, achats qui sont faits à l'étranger aux frontières ou dans les duty free

La politique actuelle, à savoir paquet neutre et hausse des prix, va-t-elle enrayer l'accroissement du commerce illicite ?

Source : Etude de KPMG



94% des français veulent consommer responsable et durable

Les Français expriment une réelle volonté de modifier leurs habitudes de consommation.

Cette étude a été réalisée auprès d'un échantillon de 4100 personnes. Les Français (94%) aimeraient revenir à des produits simples. « Pour la première fois depuis 2004, consommer responsable, c'est avant tout consommer autrement ».

De manière plus concrète, cela signifie privilégier les produits "éco-labellisés", certifiés éthiques, locaux, moins polluants. Près des deux tiers des Français (60%) pensent que consommer autrement "c'est ne pas gaspiller, jeter". Environ 85% privilégient les entreprises ayant une implantation locale et ils sont 65% à considérer que les distributeurs ont la responsabilité de faire travailler des producteurs locaux.

Responsable, ça veut dire quoi ?

Pour 30% des Français, un produit est responsable "lorsqu'il respecte les différents intervenants dans la production". Certains Français ont d'ailleurs engagé un processus concret pour modifier leur alimentation. Ainsi, environ 38% consomment moins de viande. Ils sont aussi plus nombreux à privilégier les produits naturels : 60%. Les jeunes se sentent particulièrement impliqués car selon cette étude, pour 75% des 15-24 ans, la prise en compte du développement durable est "une nécessité".

Source : France Snacking



BREXIT : Les campeurs anglais vont-ils quitter la France ?

Le Brexit a résonné comme un coup de tonnerre. Pour le moment, le désengagement européen de l'Angleterre ne change pas le comportement des touristes anglais toujours désireux de passer leurs vacances en France. Toutefois, la chute de la Livre Sterling peut induire une réduction des dépenses cet été.

Pour le moment, les conséquences sur les réservations sont limitées, les Britanniques réservant relativement tôt leurs vacances. Il est encore tôt pour analyser l'effet « brexit » sur les réservations des vacances anglaises en France.

Source : <http://www.ot-campings.com>



Statistiques

Activités	NB Ent.	Mai 2016		Cumul depuis 1 ^{er} janvier		Cumul mobile sur 12 mois		NB Ent.	
		CA Moyen en K€	Var. / 2015	CA Moyen en K€	Var. / 2015	CA Moyen en K€	Var sur 1 an	↗	↘
Bar-Hôtellerie Restauration	2266	19	-2,0%	83	0,1%	215	-0,3%	1092	1174
Hôtel-Restaurant	295	32	0,7%	123	-0,3%	344	0,1%	133	162
Hôtellerie de plein air	20	21	-6,4%	90	2,8%	302	2,0%	10	10
Restauration	1395	18	-3,1%	82	0,6%	209	0,0%	705	690
Café	556	14	-1,4%	63	-1,1%	160	-1,7%	244	312



[Énoncé en matière de confidentialité](#) | [Mentions légales](#)

kpmg.fr



Informatique et liberté : vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (article 34 de la loi "informatique et liberté" du 6 janvier 1978) en envoyant un email à l'adresse suivante : aorvain@kpmg.fr

© 2016 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International.